

Droit au logement : Relogez Joëlle !

14 novembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DROIT AU LOGEMENT : **RELOGEZ JOËLLE !**

Durant des années, Joëlle Mondoloni a été la présidente, active et dynamique, de l'association Droit au logement (DAL) à Orléans, avant qu'elle ne soit atteinte d'une maladie grave.

C'est avec stupeur que l'Union syndicale Solidaires a appris son expulsion brutale du logement qu'elle occupait depuis plus de quarante années le 31 octobre dernier, veille de la trêve hivernale !

Handicapée, Joëlle est en fauteuil roulant : ça n'a pas empêché une expulsion choquante avec huissier, serrurier et forces de police.

Joëlle est Retraitée de l'Insee. Les versements de sa retraite complémentaire et de la sécurité sociale avaient pris plusieurs mois de retards : ce qui, inévitablement, avait aussi occasionné des retards de paiement de loyer.

Nous demandons aux autorités locales ainsi qu'à la Préfecture du Loiret de reprendre en urgence le dossier de Joëlle, elle qui s'est battue sans relâche pendant quinze ans pour défendre le droit au logement.

Avec Joëlle, nous avons partagé de nombreux combats communs, pour le droit au logement mais aussi plus largement, car elle était un pilier du mouvement social orléanais. Nous ne la laisserons pas tomber : Joëlle doit être relogée !

Orléans, le lundi 6 novembre 2017



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DROIT AU LOGEMENT : RELOGEZ JOËLLE !

Durant des années, Joëlle Mondoloni a été la présidente, active et dynamique, de l'association Droit au logement (DAL) à Orléans, avant qu'elle ne soit atteinte d'une maladie grave.

C'est avec stupeur que l'Union syndicale Solidaires a appris son expulsion brutale du logement qu'elle occupait depuis plus de quarante années le 31 octobre dernier, veille de la trêve hivernale !

Handicapée, Joëlle est en fauteuil roulant : ça n'a pas empêché une expulsion choquante avec huissier, serrurier et forces de police.

Joëlle est Retraitée de l'Insee. Les versements de sa retraite complémentaire et de la sécurité sociale avaient pris plusieurs mois de retards : ce qui, inévitablement, avait aussi occasionné des retards de paiement de loyer.

Nous demandons aux autorités locales ainsi qu'à la Préfecture du Loiret de reprendre en urgence le dossier de Joëlle, elle qui s'est battue sans relâche pendant quinze ans pour défendre le droit au logement.

Avec Joëlle, nous avons partagé de nombreux combats communs, pour le droit au logement mais aussi plus largement, car elle était un pilier du mouvement social orléanais. Nous ne la laisserons pas tomber : Joëlle doit être relogée !

Orléans, le lundi 6 novembre 2017



- [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Actualités](#) >

- Adresse de cet article :

<https://www.solidaires.org/Droit-au-logement-Relogez-joelle>